

# Méfais commis par les protestants dans la ville de Tours en 1561 et 1562

par l'abbé Nicolas Gervaise

Récit extrait de l'ouvrage *La Vie de saint Martin, évêque de Tours, avec l'histoire de la fondation de son église et ce qui s'y est passé de plus considérable jusqu'à présent*, par l'abbé Nicolas GERVAISE, prévôt de Saint-Martin de Tours (Tours, 1699, p. 333-354) <sup>1</sup>.

C E LIEU VÉNÉRABLE <sup>2</sup> à tout le monde perdit bientôt une partie de son éclat et de sa splendeur, et le démon, jaloux de la gloire que Jésus-Christ y recevait, trouva enfin moyen de l'obscurcir, en introduisant dans Tours quelques disciples de Calvin et de Luther, qui vinrent y répandre secrètement le venin de leur hérésie. [...] On ne saurait croire combien de progrès ils firent en peu de temps dans cette ville infortunée ; ils s'y rendirent si puissants par la facilité des magistrats, dont ils avaient corrompu la justice et la foi, qu'ils purent faire entrer quelques troupes pour appuyer leur parti.

La présence de François II, qui y vint se faire recevoir abbé de Saint-Martin <sup>3</sup>, au mois d'avril de l'année 1560, suspendit pour quelque temps l'exécution de leur dessein ; mais la mort de ce jeune prince, qui arriva à Orléans le cinquième de décembre de la même année, les ayant rendus plus insolents, ils commencèrent à lever le masque et à exercer contre leurs concitoyens des actes d'hostilité, que des ennemis les plus barbares auraient eu honte de commettre.

Toutes les nuits ce n'était que pillages, meurtres, carnages, renversements des autels, profanations des lieux saints et des images, rapt des vierges consacrées à Jésus-Christ. Ces désordres, qui étaient autorisés se-

---

<sup>1</sup> — L'orthographe et la ponctuation du texte original ont été mises en conformité, quand nécessaire, avec les usages actuels et des notes explicatives ont été ajoutées.

<sup>2</sup> — La collégiale ou basilique Saint-Martin.

<sup>3</sup> — Les rois de France étaient abbés laïcs de Saint-Martin.

crètement par la plupart des magistrats, obligèrent les communautés qui occupaient les lieux les plus forts de la ville à prendre les armes pour pourvoir à leur sûreté. C'est ce qu'on fit dans le cloître <sup>1</sup> de Saint-Martin. Après avoir envoyé un des chanoines à la Cour l'informer de ce qui se passait, on leva aux dépens de l'église un nombre de soldats sur la foi desquels on pouvait s'assurer. On les fit entrer dans le cloître, moins pour sa garde que pour celle de l'église, dont on ferma les principales avenues. On ne laissa que les guichets de quelques portes ouvertes, pour satisfaire à la dévotion des catholiques, qui ne trouvaient point d'autre consolation dans les maux dont ils étaient environnés de toutes parts, que celle qu'ils recevaient du témoignage de leur bonne conscience et de la présence de leur saint patron.

Comme les hérétiques tentèrent plusieurs fois pendant la nuit de forcer le cloître, on fut obligé d'en venir aux mains et l'on vit incontinent une guerre domestique s'allumer, qui aurait eu des suites encore plus fâcheuses qu'elle n'eut en effet, si la Cour n'avait eu la prévoyance d'y envoyer au défaut de troupes, dont elle manquait alors, des commissaires sages et modérés, qui surent pour un temps adoucir les esprits et par leur habileté rétablir l'ordre et la tranquillité publique.

Le parti catholique, qui était le plus faible, ayant été accusé devant les commissaires du roi d'être auteur de ces désordres, fut obligé de leur présenter des requêtes pour se justifier. Le chapitre de Saint-Martin en présenta une, comme les autres corps qui s'étaient mis en défense. Elle se conserve encore dans le trésor de cette église. [...]

Cette requête eut l'effet qu'on s'en était promis. Le commissaire du roi fit restituer aux catholiques tous les lieux saints dont les hérétiques s'étaient emparés. Ceux-ci se continrent pendant quelques mois, et ceux-là, abusés par cette apparence de paix, demeurèrent sans armes et sans défense pour ne pas donner occasion à la Cour de se plaindre de leur conduite. Les calvinistes ne laissèrent pas pour cela de continuer à dogmatiser, et le poison de leur doctrine s'étant insinué jusque dans le clergé même, celui de Saint-Martin, assemblé le samedi 29 novembre 1561, statua que tous les bénéficiers, dignitaires, prévôts, chanoines, officiers, vicaires, chapelains, choristes, habitués, et généralement tous ceux de sa dépendance, reçus et à recevoir à l'avenir, feraient chacun, outre le serment ordinaire qui se prête à leur réception, la profession de foi qui avait été dressée par les députés du corps, conformément aux décisions du concile de Trente et de la maison de Sorbonne.

Les hérétiques en ayant été avertis en devinrent plus furieux. Sans avoir égard aux paroles données aux commissaires du roi, ils reprirent les armes, ce qui obligea le chapitre de Saint-Martin de députer vers le duc de

---

1 — Le terme désigne l'enclos où résidaient les chanoines.

Montpensier, gouverneur de la province, pour le prier de se transporter incessamment à Tours, afin d'arrêter par sa présence le cours des nouveaux désordres que les huguenots y faisaient. Le duc y vint, mais les affaires de l'État l'appelant ailleurs, il ne put y demeurer assez de temps pour y remédier.

Sitôt qu'il fut parti, les hérétiques continuèrent d'exercer leurs brigandages. Ils pillèrent l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Chardonnet. En ayant rompu les portes, ils y entrèrent tumultuellement la nuit du 11 de février, y mirent en pièces les fonts baptismaux, renversèrent les autels, brisèrent les images, brûlèrent les livres saints et emportèrent avec eux tous les vases sacrés et les ornements qu'ils y trouvèrent.

Ces actes d'hostilité de la part des huguenots allèrent toujours en augmentant jusqu'à la fête de Pâques, que leur fureur se ralentit. Mais à peine ces saints jours, vénérables à tous ceux qui portent le nom de chrétien, furent-ils passés, qu'ils s'assemblèrent en plus grand nombre, et s'étaient présentés en armes devant le château, ils s'en emparèrent de force, ainsi que du cloître de Saint-Gatien <sup>1</sup>. Le lendemain, ils entrèrent dans l'église, et, après y avoir commis mille profanations sacrilèges, une partie de ces brigands se détacha pour venir fondre sur le cloître de Saint-Martin.

L'entrée ne leur en fut pas longtemps disputée, car ceux qui la devaient défendre étant sans armes, il ne leur fut pas difficile d'en enlever les portes. De là ils furent à l'église, dont ils se rendirent les maîtres avec la même facilité. Comme ils ne voulaient pas s'attirer ce reproche, que tous les gens de bien pouvaient leur faire, d'avoir violé leur parole et commis sans aucune apparence de justice dans un lieu si saint tous les excès où ils s'étaient emportés partout ailleurs, ils avaient pris des mesures auprès du prince de Condé, qui était alors dans Orléans à la tête des rebelles, et s'étaient fait donner un ordre exprès d'enlever le trésor de cette église, sous prétexte de le conserver et d'en empêcher le pillage. Le chevalier de La Rochefoucauld, le marquis de Genlis et le sieur du Vigeant en furent chargés. Ils vinrent à Tours le présenter aux magistrats et au maire de la ville, à qui il était adressé, accompagnés de troupes suffisantes pour en soutenir l'exécution. [...]

Afin de garder quelque formalité apparente de justice, ces messieurs se firent accompagner à l'église de Saint-Martin par quelques officiers du présidial assistés du procureur du roi.

Là se fit la lecture de la lettre et de la commission, et en conséquence il fut ordonné, nonobstant toutes les oppositions du chapitre, qu'on procéderait à l'heure même à la confection de l'inventaire et à l'estimation de l'argenterie, des bijoux et des ornements qui s'y trouveraient pour être ensuite renfermés dans le trésor et gardés jusqu'à nouvel ordre. Pour faire croire qu'ils agissaient de bonne foi et qu'ils voulaient en bien user, ils

---

1 — Il s'agit, cette fois, de l'enclous des chanoines de l'église cathédrale.